



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2020

« Une année particulière pour tous et des conditions sanitaires qui ont « refaçonné » notre quotidien »

Centre d'Animation et de Citoyenneté
5, rue Jean-Philippe Rameau
Espace Berlioz
17700 SURGERES

05 46 07 16 39

Introduction

Un des moments essentiels de démocratie associative est l'Assemblée Générale. Ce rendez-vous prend d'autant plus importance lorsque nous sommes contraints de nous organiser différemment pour des raisons sanitaires comme celles que nous avons connues pour l'AG 2019 du CAC.

Les règles de protection communes contre une épidémie qui touche le monde entier ont un impact important sur les relations entre personnes, les temps de partage et d'échange collectif.

Ils changent notre quotidien avec l'obligation de porter des masques, de ne plus avoir de contacts physiques en dehors de la sphère familiale et peuvent même, chez certains citoyens, créer une forme de défiance envers l'autre, potentiel contaminateur.

Nous avons dû nous adapter, comme tout le monde, au coup par coup, face à cette maladie que l'on ne maîtrise pas et dont nous apprenons chaque jours.

L'AG de 2019 n'a pas pu se faire sur le mode habituel et celle de 2020 suivra le même chemin. Nous ne sommes pas enchantés par le vote par correspondance mais la visioconférence collective à plus de 5 personnes n'est pas non plus une solution démocratique satisfaisante.

C'est dans ce contexte très insatisfaisant démocratiquement que nous vous proposons le rapport d'activité 2020, document de présentation des actions menées durant l'année 2020, elles aussi très largement impactées par la COVID 19.

Les impacts de la COVID 19 sur les actions du CAC et les évolutions importantes dans la vie de l'association

L'influence de cette pandémie mondiale se retrouve partout, dans toutes les propositions du quotidien des citoyens d'Aunis Sud et de France. Nous ne pouvons plus accueillir les adultes au sein de nos organisations, de nos ateliers et ne pouvons donc plus exercer notre métiers de travailleurs du lien social, de la relation humaine, de la rencontre avec l'autre.

Les actions qui n'ont pas pu se faire depuis le premier confinement de mars 2020 sont :

Les manifestations socioculturelles :

Nous avons dû annuler les Scènes d'été ; les soirées conviviales et familiales n'ont pas pu se tenir cet été 2020. Nous avons annulé notre festival qui devait fêter ses 20 ans !!! Toujours dans le même registre, les propositions qui étaient prévues pour Ensemble Contre le Racisme en avril se sont vues annulées mais cette fois pour cause de confinement. Nous avons reporté nos propositions de manifestations socioculturelles « antidiscriminations » sur l'espace public à la fin de l'année mais devant les contraintes impactant les possibilités de regroupement et la mise en place d'un second confinement nous avons repoussé la manifestation à avril 2021.

Nous avons pu, dans le créneau de liberté qui nous a été laissé entre les deux confinements, proposer notre salon du jeu et la confection de jus de pommes. Ces deux temps d'animation à destination des familles et des habitants d'Aunis Sud ont été les seuls instants de collectifs et de lien de l'année. Ces deux animations ou propositions collectives ont vues leur fréquentation fortement diminuée du fait de la situation sanitaire, de la peur pour certains de se faire contaminer et pour d'autre du manque d'information concernant les possibilités d'animation sur leur territoire de vie. Toutefois, les personnes qui sont venues nous ont fait part de leur grand besoin de sortir de chez eux et de rencontrer du monde. De retrouver des moments conviviaux et collectifs pour se regonfler en énergie et se faire du bien.

La Bouti'CAC et les ateliers adultes :

Durant les deux périodes de confinement total nous avons été amenés à fermer la Bouti'CAC. N'étant pas un commerce de première nécessité nous avons dû fermer notre boutique solidaire aux clients mais aussi aux bénévoles qui nous soutiennent activement pour faire fonctionner cette action.

Suite à la première période de confinement nous avons mis en œuvre un protocole sanitaire particulier afin de pouvoir accueillir de nouveau des clients en toute sécurité.

Malgré ces précautions nous sentons bien une forte baisse de la fréquentation de la Bouti'CAC et une forte baisse du chiffre d'affaire (en plus de celle issue de la fermeture des deux périodes de confinement). Toutefois, nous savons que nous pouvons compter sur une équipe motivée et investie de bénévoles qui participent toujours activement au bon fonctionnement de cette Boutique solidaire.

Les ateliers, lieux d'accueil et de lien avec des personnes adultes, pouvant avoir des problèmes de santé et donc « à risques », ne sont pas autorisés à rouvrir. Cela nous empêche bien évidemment de pouvoir exercer notre métier et de proposer nos actions habituelles aux habitants. <nous ne sommes pas décisionnaires de ces contraintes et devons nous adapter au coup par coup en fonction des informations en notre possession.

Le Ptit Resto du CAC ainsi que toutes les actions des ateliers bien-être (en dehors de la randonnée) ont été mises en suspens en attendant une autorisation administrative. Ceci concerne aussi toutes les sorties ainsi que les projets de séjours adultes ou familles.

Lors du premier confinement (du 16 mars au 11 mai) nous avons fermé l'accueil jeunesse du CAC comme l'ensemble des accueils du CAC.

Nous avons continué à garder un lien avec les jeunes et les familles, les adultes et les bénévoles habituels du CAC par messages, appels téléphoniques ou échanges sur les réseaux sociaux.

Cette forte mobilisation a complètement changé notre manière de travailler pendant le premier confinement, nous a demandé une véritable capacité d'adaptation. Cela nous a aussi permis de nous rendre compte de l'importance de notre action sur le territoire par l'expression des besoins de liens et de communication de nombreux habitués.

L'année 2020 et la période du premier confinement en particulier, a été l'occasion de consolider nos partenariats pour proposer une aide spécifique aux habitants.

Nous avons fabriqué des masques avec la collaboration de l'Accorderie de Surgères. Nous avons fourni de la matière première à Picaillon afin qu'elle produise, elle aussi, des masques dans cette période de forte pénurie.

Nous avons ainsi pu distribuer de nombreux masques aux personnes qui ne pouvaient pas s'approvisionner par les circuits normaux pendant les premiers mois de la pandémie.

Face à cette situation inconnue nous avons maintenu une grande partie de nos actions et nos équipes ont fait preuve d'une grande solidarité et d'une présence réelle auprès des habitants (mise à disposition d'une salariée lors de la distribution de la banque alimentaire à Aigrefeuille d'Aunis un mercredi sur deux, maintien de l'accompagnement social des familles de Gens du Voyage, maintien du service de location de scooters, liens réguliers avec les habitants et les bénévoles du CAC).

Nous avons toujours manifesté notre présence et notre disponibilité auprès des habitants, des élus et des bénévoles en faisant attention à ne pas être trop intrusifs dans ces moments difficiles pour beaucoup d'entre nous.

Nous avons eut envie d'aller à la rencontre des habitants pendant la période estivale 2020.

Ne pouvant pas proposer de temps culturels itinérants et avoir de temps d'échanges et de rencontre avec les habitants, nous avons construit, au sein de l'association, un outil de rencontre des habitants d'Aunis Sud : La caravane du CAC.

Nous sommes parti d'une vieille caravane que nous avons rénové et qui nous a servi d'outil d'animation itinérant. Ne pouvant être un local d'accueil des habitants elle nous a servi de moyens de communication, de transport de matériel d'animation et d'identification de nos propositions aux habitants.

Quatre fois par semaines, sur quatre territoires différents (le mardi à Saint Georges du Bois dans le parc, le mercredi à Aigrefeuille d'Aunis au lac de Frace, le jeudi à Saint Germain de Marencennes au Prés Bègues et le vendredi à Surgères au Prés derrière l'Allée) nous avons proposé aux habitants présents un temps d'animation en famille, d'échange sur leurs besoins et leurs attentes suite à cette situation traumatisante qu'à pu être le confinement.

Nous avons vécu des moments forts, d'informations, de tranches de vie, de rires et de rencontres qui nous ont permis d'avoir une meilleure vision de notre territoire et des préoccupations des habitants. Nous avons pu, du fait de la situation sanitaire, revenir à la nature de notre métier d'animateurs du territoire, de porteurs des dynamiques citoyennes, de dépositaires des besoins et des envies des habitants.

La régularité a été essentielle pour entrer en lien avec les habitants des petites communes rurales, contrairement aux lieux de passages réguliers que sont le Prés derrière l'allée à Surgères ou le lac de Frace à Aigrefeuille d'Aunis. La présence de la caravane une fois par semaine, sur des lieux identifiés animée par des professionnels de l'animation socioculturelle et des bénévoles associatifs a permis de recréer ou de construire du lien avec de nouveaux publics.

Cette action a été très partagée par l'ensemble de l'équipe de salariés et de bénévoles associatifs investis sur les différentes actions du CAC. Nous parlons souvent de transversalité et cette proposition nous a bien prouvé que nous pouvions unir nos compétences pour proposer des solutions innovantes, inventives et professionnelles aux habitants du territoire.

L'année 2020 a aussi été le théâtre de nombreuses modifications dans l'équipe des salariés du CAC.

Notre agent d'accueil a vu son contrat se terminer en mars 2020. Pouvant bénéficier de sa retraite celle-ci a été remplacée en juin 2020.

Nous avons accueilli une nouvelle personne pour s'occuper de l'entretien et du ménage des locaux en CDI à temps partiel en juin 2020.

L'animatrice enfance, en arrêt maladie depuis le mois d'août 2019, a quitté le CAC en juillet 2020 nous permettant de nous projeter sur une nouvelle embauche, prévue initialement en septembre puis en novembre 2020 pour finalement être effective en janvier 2021.

Enfin, suite au départ de la directrice fin mai 2020, un recrutement en interne a vu l'accompagnateur social des Gens du Voyage prendre le poste de directeur. Ce dernier devait être remplacé en septembre 2020 mais compte tenu des contraintes sanitaires et des incertitudes concernant l'équilibre financier du CAC, le recrutement a été repoussé en novembre 2020 puis janvier 2021 comme pour l'animatrice enfance. La mission a été poursuivie durant cette période de vacance de poste par le salarié en poste de direction jusqu'à son remplacement.

Toutes ces modifications dans la « vie » du CAC et de ses bénévoles nous ont permis de vérifier la forte adaptabilité, le dynamisme, l'implication et l'énergie de l'association. Après la période de sidération des premiers temps nous avons su rester à l'écoute et disponibles à l'égard des habitants du territoire et être des interlocuteurs pour les élus ou les partenaires locaux.

Nous allons vous faire une présentation synthétique des différents secteurs et des actions du CAC qui ont pu avoir lieu sur l'année 2020.

Le secteur enfance – jeunesse – famille – parentalité – prévention

Les jeunes et les familles sont très impactées par les effets de cette crise sanitaire même s'ils ne sont pas les personnes les plus touchées par les effets sur la santé de la COVID 19.

Lors du premier confinement, l'ensemble des lieux d'accueils de publics ont fermé leur porte : l'accueil jeunesse, le LAEP La Ritournelle, les permanences des partenaires au sein de l'association, le travail de rue de l'animateur de prévention, les temps de travail et d'animation proposés par le Réseau de Parents, n'ont pas fait exception.

De nombreux projets se mettaient en place (café de parents, rencontres de jeunes par le travail de rue, propositions artistiques des jeunes dans le cadre d'Ensemble Contre le Racisme, animation de Petits Bonheurs en Familles, propositions de sorties en famille...) et ont été stoppé net dans leur dynamique par le confinement des mois de mars à mai.

Les accueils libres et la prévention :

Les contraintes sanitaires nous ont toutefois permis de maintenir nos propositions envers les jeunes et les familles suite à cette première période de confinement.

L'accueil libre enfance n'a pas pu être repris pour deux raisons principales :

- l'absence de la professionnelle jusqu'en juillet 2020 pour des raisons médicales, elle ne sera remplacée qu'en janvier 2021.
- le manque de local d'accueil respectant les conditions sanitaires et un accueil respectueux des enfants et de leur parents.

L'accueil libre jeunesse a pu continuer dans le respect des règles sanitaires. Il a fallu faire preuve de nombreux aménagements afin de maintenir un temps d'accueil des jeunes au local : Nombre de jeunes en présence limité, proposer des temps plutôt en extérieur, entrer en lien avec les jeunes et leur familles sur l'espace public (en lien avec l'animateur de prévention), travail de lien sur le skatepark qui était très fréquenté pendant toute cette année par les 12-18 ans.

Sur l'été 2020 nous avons proposé plus de sorties à la journée à la plage. Ces propositions ont eut beaucoup de succès et ont permis à de nombreux jeunes de sortir de chez eux et de rompre avec un quotidien devenu très lourd suite au confinement. Nous propositions 2 sorties par semaine (en journée le mardi et en soirée le jeudi). Ces sorties ont toutes été complètes et ont bénéficié d'une belle participation et d'une belle dynamique des jeunes.

Nous avons maintenu nos propositions d'ateliers écriture et musique amplifiée.

Grâce à un protocole de désinfection, de lavage de mains et de port du masque obligatoire, nous avons pu rapidement reprendre nos différentes proposition d'ateliers de création artistique. Répondant à un besoin des jeunes, le groupe initial s'est rapidement remobilisé sur cette proposition et a fait preuve d'une grande créativité et d'un fort dynamisme.

Lors de vacances de la Toussaint, nous avons pu proposer un séjour de création artistique aux jeunes investis dans les ateliers musique et écriture et qui participaient activement aux temps de scènes ouvertes organisées par le Réseau Zik (réseau constitué de plusieurs structure du Nord de la Charente Maritime).

Ce séjour a permis de monter un spectacle regroupant les différents artistes en herbe des différentes structures. Ils se sont retrouvés une semaine à Fouras afin d'être complètement disponibles à la mise en scène et à la création d'une œuvre collective. L'objectif final de cette action est de pouvoir proposer ce spectacle à un public et de construire une « tournée » en le produisant dans différentes salles ou structures de la Charente Maritime.

Lors de la deuxième période de confinement, nous avons pensé devoir fermer une nouvelle fois ces accueils mais ils ont gardé l'autorisation administrative d'ouvrir et nous les avons maintenu avec grand plaisir. Il a toutefois fallu adapter les horaires d'ouverture de l'accueil libre et des ateliers afin de respecter les contraintes sanitaires et proposer des activités sur inscription pour respecter les contraintes de nombre de jeunes accueillis dans nos locaux.

Les jeunes ont bien investi les temps d'accueil libre et les sorties à la journée car ils y trouvent une écoute et une attention supplémentaire et complémentaire à celle de l'animateur de prévention présent lui sur les espaces publics.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de consolider et conforter notre partenariat avec la cité scolaire mais aussi de maintenir notre lien avec les jeunes dans le portage de projets de jeunes.

Le travail de lien, qu'il soit porté par l'animateur de prévention avec les jeunes adultes du territoire ou par l'animateur jeunesse lors de ses temps de présentation de ses actions et des dispositifs d'accompagnement de projets, donnent des idées et des envies aux jeunes du territoire. Il permet aussi le portage de nouveaux projets tout au long de l'année.

Une attention particulière a été portée cette année autour du skatepark et des groupes de jeunes qui l'investissent.

Nous avons été présents, en lien et à l'écoute des pratiquants des sports à roulette mais nous avons aussi fait attention à ne pas avoir une attitude de prestataire de projet, à ne pas répondre à tout automatiquement et prendre à notre compte des initiatives qui peuvent être portée par les jeunes eux-même.

Ce positionnement répond à notre envie d'accompagner des groupes de citoyens et de jeunes. Il relève aussi de l'attention que nous avons à ne pas nous substituer aux dynamiques locales qui se construisent.

Nous sommes toutefois force de proposition envers les jeunes et continuons à accompagner les groupes ou les individus en leur faisant des propositions, en leur donnant les clés pour porter des projets. Cela permet d'en amener d'autres avec eux, de communiquer et de diffuser leurs envies et leur propositions. Nous sommes pour cela toujours en lien avec les partenaires du PEL, (BIJ et Cité scolaire de Surgères, ACM du territoire, Mission Locale...).

Arrivé en fin d'année 2019, l'animateur de prévention a eut une année complète de travail et d'observation du territoire plutôt atypique.

Avec un mois de confinement sans être dans la possibilité d'aller à la rencontre des jeunes, sans pouvoir consolider une relation de confiance et d'aide naissante, l'animateur s'est retrouvé en grande difficulté sur les mois de mars à mai. Il a toutefois pu garder du lien avec certains jeunes par les réseaux sociaux et le téléphone mais nous avons aussi « marqué le coup » en sortie de confinement en validant qu'il puisse être présent sur un temps plus long (plus que le mi-temps initial) de mai à juillet.

Pour reprendre les liens en construction et se faire identifier plus facilement par les jeunes mais aussi pour avoir une vision plus globale de la situation des jeunes et des lieux de présence de ces derniers sur la ville de Surgères, nous avons validé avec l'animateur qu'il puisse récupérer son temps de travail non effectué pendant le premier confinement sur aux de mai et juin.

Nous avons augmenté son temps de travail, en renfort d'été de l'équipe d'animation en juin. Suite à cela et après avoir validé le besoin d'une telle intervention sur son territoire, la ville de Surgères a validé le financement d'un quart de temps de travail supplémentaire, faisant passer le mi-temps de l'animateur à un 3/4 de temps.

Afin de consolider encore cette action essentielle et nécessaire sur l'ensemble d'Aunis Sud, nous sommes en relation avec la CDC Aunis Sud et le PEL pour valider ensembles un financement d'1/4 de temps de temps de travail supplémentaire et avoir un animateur à temps plein sur la question de la prévention pour l'ensemble d'Aunis Sud.

La position particulière d'un animateur de prévention lui permet d'être en contact puis en lien avec des jeunes qui sont généralement en rupture de toute proposition éducative ou d'insertion socio-professionnelle.

Nous ne pouvons pas abandonner ces jeunes, ils constitueront les adultes marginaux ou en situation de grande précarité du territoire.

Les actions en direction de la famille et de l'enfance :

Nos actions en direction de la famille se sont largement réduites à cause des confinements mais aussi des contraintes sanitaires et des interdictions administratives d'accueil de familles et de brassage d'adultes.

Nous avons proposé, en sortie du premier confinement, une grande sortie famille à O'Gliss Parc, en Vendée qui a rencontré un grand succès. D'autres propositions moins importantes ont ensuite été faites mais avec à chaque fois des questionnements sur notre capacité à honorer ces sorties.

Le LAEP 0-6 ans La Ritournelle, a été fermé pendant le premier confinement mais est resté ouvert tout le reste de l'année. C'est une soupape locale importante de la relation parent-enfant et nous avons eut l'autorisation administrative de laisser cette proposition d'accueil ouverte.

Nous devons noter toutefois une baisse de la fréquentation depuis la mise en œuvre de ce premier confinement, qui traduit une certaine crainte de la contamination de parents ou grands-parents qui participaient à ces accueils (mise en place de procédures de décontamination, jauge plus faible de nombre de personnes accueillies possible en même temps, port du masque pour les adultes...)

Enfin, le réseau parentalité d'Aunis Sud est resté très dynamique malgré les différentes annulations de proposition d'animations ou de temps de rencontre des parents. Les différentes actions des Petits Bonheurs en Familles n'ont pas pu avoir lieu mais la demande reste forte pour reprendre des temps plus locaux et conviviaux autour de café parents par exemple.

Nous ne sommes qu'au début de la reprise de nos actions et de nos activités suite à cette pandémie qui a finalement peu impacté nos propositions à destination des parents et des jeunes. Nous n'avons pas encore mesuré l'ensemble des impacts que ces conditions sanitaires, ces mesures de distanciation sociale, cette forte crainte de la contamination par l'autre vécue par de nombreux habitants, vont avoir sur nos actions et propositions.

Le secteur regroupant les actions en lien avec les adultes et les propositions d'animations socioculturelles ont beaucoup plus souffert de ces contraintes et se retrouvent beaucoup plus impactées par la crise sanitaire de la COVID 19.

Les actions solidaires et adultes :
La DAC (Démarche d'Accompagnement Concertée),
l'accompagnement social des familles de Gens du Voyage,
la Bouti'CAC, le service de location de scooters et l'atelier 2 roues.

Nous avons construit et développé nos propositions afin de répondre aux besoins et aux envies des habitants du territoire.

Nous répondons à des besoins très différents comme rompre l'isolement, améliorer son quotidien et participer à une action de réduction des déchets, améliorer son bien-être et son estime ou encore accéder à de la mobilité pour aller travailler.

Ces différentes actions ont toutes été portées au départ par des collectifs d'habitants qui se sont regroupés pour répondre collectivement à une problématique qui pouvait être individuelle à l'origine.

La Démarche d'Accompagnement Concertée et les ateliers adultes :

Porter une telle action au CAC c'est permettre à des personnes en situation d'isolement, éloignées de l'emploi, de réussir à intégrer un groupe ou des actions au sein d'un groupe. Mais c'est aussi travailler sur des problématiques du quotidien de la personne de façon décentrée et qui permet d'imaginer des possibles d'évolution.

La DAC a été difficile à mettre en œuvre sur cette année 2020 au regard des restrictions sanitaires liées au COVID 19. En effet, 2 confinements sont venus arrêter totalement les actions collectives avec une fermeture du Centre d'Animation et de Citoyenneté (partielle ou totale pendant 3 mois), puis une impossibilité de remettre en action certaines activités collectives.

En ce sens, le travail sur le lien social a été effectué avec des outils différents durant ces périodes ; multiplication des appels téléphoniques, des mails qui n'ont donc pas permis de mise en mouvement sur du collectif.

Les personnes accompagnées dans le dispositif étaient très en demande de la reprise des activités. Nous avons fait le choix de reprendre la randonnée dès la fin du 1^{er} confinement et de l'organiser toutes les semaines au lieu d'une fois par quinzaine. De reprendre dès que cela a été possible les actions bien-être : naturopathie, relaxation et Pilates.

Cette organisation a été modifiée bien sûr avec de plus petits groupes et moins de séances chaque semaine. Nous n'avons pas fait le choix d'ateliers en visio car notre public est peu équipé avec du matériel informatique adapté et/ou des réseaux internet peu performant avec des abonnements limités.

Un projet de reconditionnement de matériel informatique mis à disposition ou revendu à bas prix dans notre boutique solidaire est en réflexion pour palier, en partie, à cette problématique ainsi que l'organisation d'un atelier de formation à l'informatique afin d'apprendre à se servir de ce matériel. Cette action se déroulera conjointement avec l'atelier de lutte contre l'illettrisme dans une salle équipée en outils informatique à cet effet.

Le public accueilli :

Les personnes accompagnées restent majoritairement des femmes de plus de 50 ans et des personnes en situation de handicap.

Le public migrant est de plus en plus présent au CAC sur les actions collectives de lien social et d'apprentissage des savoirs de base. Le partenariat avec les associations accompagnantes est donc en train de grandir.

Les signataires d'une DAC ne sont pas majoritaires dans les actions collectives.

En effet, un grand nombre de personnes vient rechercher du lien social, sans orientation et la situation sanitaire toute particulière de cette année est venue accentuer ce phénomène. Ceci à l'avantage de créer une grande mixité dans le public participant aux actions collectives et d'engendrer une dynamique nouvelle de rencontre d'habitants.

Cette année, contrairement aux années précédentes, nous avons eu de la demande sur de la formation en informatique. Nous avons convenu un début de cours d'informatique fin Octobre, malheureusement cela se retrouve décalé car au regard des situations individuelles des demandeurs et de la non possession de matériel informatique adapté, cette « formation » ne peut pas s'effectuer en Visio.

Le public est majoritairement locataire, plutôt sur l'Est du territoire et principalement sur Surgères. La mobilité est un problème récurrent pour ce public. Les solutions de covoiturage que nous avons pu mettre en place l'an passé se sont arrêtées avec le COVID et cela complexifie les possibles de participation aux activités pour certains. Nous réfléchissons au sein du CAC pour une autre organisation de transport, sans devenir pour autant un taxi social, ce qui n'est pas notre vocation. Les restrictions sanitaires ne nous donnent plus l'accès aux mini bus mis normalement à disposition pour les associations par la CdC Aunis Sud.

Les problématiques liées à la santé et d'accès aux soins est une réelle préoccupation, les situations de « dépression », laisser aller au niveau de l'hygiène, troubles alimentaires, problématiques d'addictions (alcool et écrans principalement) relevées chez les plus précaires les années précédentes se sont accentuées depuis mars.

Nous avons pu constater après le premier confinement une forte envie de retrouver des actions mais avec une participation plus irrégulière. En septembre, une bonne dynamique s'était relancée et le deuxième confinement a été plus compliqué à vivre pour les personnes accompagnées les plus fragiles (moins de demandes d'accompagnements sur du collectif actuellement mais plus de sollicitations sur des problématiques individuelles), notamment sur le logement et la fracture numérique.

Le Partenariat :

La DAC a permis d'étendre les actions aux personnes qui ne sont pas bénéficiaires du RSA et d'étendre le réseau de partenaires au-delà des personnes qui accompagnent ces bénéficiaires (tutelles, foyers de vie, migrants,).

En effet, le CAC est en lien avec des partenaires très divers nous permettant de mettre en œuvre des actions ou de participer à des réflexions, sur différents thèmes psycho sociaux et culturels. Nous pouvons donc les proposer aux personnes fragilisées, vulnérables, qui souhaitent trouver ou retrouver une place dans un collectif. Cela se concrétise notamment dans le champ de l'insertion professionnelle mais particulièrement vers une insertion sociale.

Exister, trouver ou retrouver une estime de soi positive, être utile, ne pas être invisible au quotidien et visible quand ils ont besoin d'aide, notamment financière, c'est ce changement de regard que la DAC permet sur le territoire de la CdC Aunis Sud.

Nous avons dû nous adapter et faire connaître nos actions pour aller vers cet objectif :

- Plusieurs rencontres partenariales pour expliquer les actions existantes et échanger sur les besoins du public :
 - ✓ avec les partenaires du champ de l'insertion au service social de Surgères,
 - ✓ dans le cadre du réseau « Vivre ensemble » sur Aigrefeuille d'Aunis,
 - ✓ à AUNIS GD avec les conseillers en insertion professionnelle,
 - ✓ à l'ARZOAR avec la conseillère en insertion,
 - ✓ au CIAS dans le cadre du groupe d'accès aux droits,
 - ✓ dans le cadre de l'organisation du forum Bien Vieillir en Aunis Sud coordonné par la MSA.

- Plusieurs actions d'information et ou d'animation grand public et de recueil des besoins en direct avec les habitants :
 - ✓ action CACRAVANE, aller vers les habitants sur l'été dans plusieurs communes du territoire,
 - ✓ forum des associations à Surgères,
 - ✓ forum du bien vieillir en Aunis Sud à Chambon,
 - ✓ journée sur la lutte des violences faites aux femmes et aux familles à Surgères,
 - ✓ affichage des actions collectives dans les halls d'immeubles à Yolande et parfois à Berlioz : les 2 quartiers sociaux sur Surgères,
 - ✓ affichage et mailing systématique des actions collectives dans les espaces de vie sociale, au sein des institutions partenaires et de nos différents lieux d'accueil : LAEP, Bouticac.

Nos propositions d'actions collectives

La référente DAC coordonne l'accompagnement des personnes sur les différentes actions. Elle est garante de la pertinence de la démarche d'accompagnement en lien avec l'orienteur mais elle n'est pas l'organisatrice de toutes les actions.

Nous avons au CAC une richesse de propositions et une équipe qui a l'habitude de travailler ensemble dans la transversalité. Cela permet de mettre au premier plan la personne dans son individualité. Nous travaillons collectivement pour avoir un regard global sur sa situation et les possibles interactions entre les secteurs pour offrir l'accompagnement le plus adapté et développer les capacités d'agir.

Cette démarche globale d'accompagnement nous permet aussi d'être en complémentarité de l'accompagnement individuelle des travailleurs sociaux du territoire.

Des actions collectives régulières :

BOUTICAC : Notre boutique solidaire est ouverte 4,5 jours /semaine et offre plusieurs possibilités d'investissements pour les personnes en mobilisant des ressources différentes (tri des dons, accueil du public, aménagement de la boutique, déménagement, ...).

Des possibles qui peuvent convenir à des hommes ou à des femmes. C'est souvent vis-à-vis de cette action que nous sommes en premier lieu contacté par nos partenaires. Un travail de mise en lien est effectué entre la référente DAC et l'équipe œuvrant à la boutique, qu'elle soit salariée ou bénévole. A partir de 2021, Bouticac évolue pour devenir le centre névralgique du CAC en termes de lieu de vie et d'action sociale.

Un réaménagement a été effectué pour libérer de l'espace de vente au profit d'un grand espace lié à la convivialité, à l'organisation d'activités et au soutien numérique.

Deux salariés viennent renforcer l'équipe boutique pour des animations et du lien social ainsi que toute l'équipe du CAC qui va y intervenir régulièrement pour des propositions d'animations.

Dans le contexte sanitaire actuel, cette mise en œuvre est compliquée mais n'est pas impossible et nous sommes encore dans l'étude de sa mise en place. Bouticac est un lieu de mixité sociale mais, est pour un grand nombre de personnes en situation d'isolement, un lieu où ils viennent chercher du lien et de l'écoute. Ce constat est fait par rapport à l'observation de plusieurs venues par semaine sans achats et de façon hebdomadaire et régulière pour beaucoup de nos clients.

De plus, malgré nos propositions, ces personnes n'ont pas souhaité intégrer une autre action collective mais sont partie prenante dans celles organisées au sein de la boutique. Il nous semblait donc nécessaire de pouvoir répondre de façon adaptée à ce besoin.

Un nouveau partenariat avec Aunis GD se met en place pour faire de l'échange de savoir-faire et de compétence et développer le recyclage et donner une deuxième vie aux objets.

Notre atelier cuisine Ptit resto est en arrêt depuis la mi-mars 2020 avec une mise en place d'une commission pour réfléchir sur son devenir.

Cet atelier est très demandé et est historique pour le CAC. Il a deux axes de mise en lien importants : vis-à-vis des participants à l'action et vis-à-vis des convives qui y venaient manger le mardi midi. En termes de lien social, c'est une activité phare du CAC. Convives et participants s'y sentent reconnues, y trouvent de l'intérêt et y sont très fidèles.

En dehors du souhait du CAC de vouloir réfléchir sur cette organisation pour l'adapter au mieux aux demandes des gens et pouvoir effectuer un accueil de qualité, la mise en suspens de l'activité est aussi liée à l'arrêt de la mise à disposition de la salle par la mairie accueillante au regard du COVID.

Les arts créatifs n'ont pas repris depuis le premier confinement et sont en réflexion pour être effectués à la boutique en 2021 plutôt qu'au sein des bureaux du CAC.

Un projet de création de salon de jardin en palettes et jardinières pour le quartier Berlioz est en préparation et aurait dû commencer en octobre. Ce projet va permettre la mise en mouvement d'un public mixte hommes/femmes et de mobiliser des habitants du quartier ce qui reste assez compliqué jusqu'à présent. Cette action en dehors de créer une dynamique et du beau pour un mieux vivre sur le quartier sera aussi une vitrine sur l'extérieur qui est un facteur favorisant l'estime de soi des participants et de valorisation sociale.

Le projet Bien- Être devait se développer cette année avec l'organisation d'atelier de sophrologie et de théâtre en plus des ateliers de naturopathie, de Pilates et de Body zen. Cela n'a pas pu se faire du fait des restrictions sanitaires. Ce qui a été intéressant pendant le confinement, c'est que nous avons pu mesurer l'impact de ces ateliers sur les personnes. Elles ont essayé de rester en lien avec les intervenants et pour ceux qui ont des outils informatiques adaptés, ont même effectué des séances en visio.

Malheureusement, dans le public accueilli, un bon nombre n'ont pas le matériel adéquat pour pouvoir faire cela. Ce qui nous questionne sur l'organisation d'atelier cuisine ou créatifs en visio qui pourraient être soutenant pour certains mais pour le coup excluant pour d'autres. Cela pourrait venir accentuer des situations de vulnérabilité psychique et le sentiment d'isolement. Nous conservons donc un lien particulier avec chacun par des appels téléphoniques et des relances par SMS régulièrement.

L'action que nous avons pu reprendre dès la fin du confinement est la **marche**. La demande était importante et la réponse était compliquée à mettre en œuvre à cause de la limitation du nombre de participants. Il a donc été acté d'organiser les randos tous les lundis matin au lieu d'un lundi par quinzaine. Cette organisation perdue sur 2021 car la demande est toujours là.

Ces actions régulières sont toujours encadrées par la même professionnelle avec de ce fait une relation plus privilégiée, un cadre plus sécurisant. Il y a beaucoup d'échanges sur ces temps-là, les personnes exploitent et développent leurs potentiels. Elles communiquent d'ailleurs beaucoup à leur entourage sur ce qu'elles y font.

Actions collectives ponctuelles mais avec des RDV réguliers chaque année :

Nos événements sociaux culturels sont des moments qui rassemblent beaucoup d'habitants du territoire dans une grande mixité sociale, culturelle et générationnelle. Ils sont des moments très forts pour aider le cheminement et l'évolution personnelle des personnes accompagnées et leur intégration et valorisation dans un collectif.

Cette année, Les Scènes d'Eté n'ont pas pu être organisées et cela a été très difficile pour le public qui attend ces rendez-vous avec impatience et qui sont des moments forts d'investissement collectifs, où il est très valorisant d'acter au sein du « grand collectif CAC » et d'y être reconnu.

Cela permet à chacun de sortir de sa zone de confort et de pouvoir évoluer vers plus d'autonomie, de prise d'initiative et ou de créativité. Ces moments demandent beaucoup de logistique et de fait, beaucoup de compétences diverses. Cette action offre des possibilités de mobilisation importants et non genrés. Ce qui est intéressant aussi, c'est que sur cette action, tous les secteurs du CAC se mobilisent. Nous travaillons toujours dans la transversalité, mais à cette occasion nous œuvrons ensemble. Nous réfléchissons actuellement sur l'organisation de plusieurs temps de manifestations socio-culturelles régulières dans l'année, certainement une par saison qui puisse permettre de nouvelles propositions et un investissement sur l'année.

Le salon du jeu et les soirées jeux :

Nous avons développé au CAC des malles de jeux de société que les adhérents peuvent emprunter gratuitement. Des soirées jeux étaient organisées, propices à des moments conviviaux et à des rencontres intéressantes. Le salon du jeu a pu être organisé avant le deuxième confinement et nous avons pu constater que le public adhère toujours très fortement à cette action malgré le contexte anxigène des grands regroupements. Ces animations jeux permettent d'offrir des temps de partage positif en famille. Là encore nous travaillons en transversalité avec le secteur enfance jeunesse famille.

Les séjours et sorties familles sont des actions très attendues également. Les actions d'autofinancement mises en place pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès sont également des temps forts de mobilisation des habitants. Le travail en réseau sur cet axe devrait permettre d'en élargir la participation. Le séjour initialement prévu en juin a été reporté en octobre puis reporté sur une date en 2021 non définie encore. Les participants sont en demande de ce séjour et nous questionnent régulièrement sur un possible départ en 2021.

L'accueil :

Il y a plusieurs protocoles d'accueil en fonction des situations. Lorsque la personne est orientée par un partenaire, il y a en amont un RDV téléphonique, puis un RDV en tripartie.

Sur ce temps de rencontre, nous encourageons la personne à parler de ses potentiels et ses ressources en premier lieu. Nous essayons de faire passer dans un second temps de la discussion, les lacunes ressenties, les problèmes de santé.

Nous partons des envies et des possibles de la personne pour lui faire des propositions adaptées lui permettant de développer son potentiel et regagner de la confiance en elle et dans sa relation à l'autre. L'objectif est d'apporter une écoute et d'ouverture pour leur redonner une place. De leur permettre de considérer qu'il est possible d'être acteur de son devenir et que nous allons essayer de l'accompagner pour cheminer vers son souhait. Les enjeux peuvent donc être très différents et nous pouvons différencier :

- Les enjeux d'insertion professionnels où les personnes recherchent à reprendre de la confiance en eux à acquérir des compétences, ...
- Les enjeux d'insertion sociale où les personnes recherchent du lien et de l'estime de soi,

Bien sûr on ne peut limiter les besoins qu'en ces termes, mais c'est ce qui ressort principalement dans nos accompagnements.

Sur cette année 2020, nous avons très peu de nouveaux accueils de signataires d'une DAC. Par contre nous avons eut beaucoup de rencontres avec des personnes en situation d'isolement et en grande fragilité psychologique liées ou non au contexte sanitaire. Nous avons développé une action avec la caravane du CAC pour aller au-devant des habitants sur plusieurs communes du territoire sur l'espace public.

Pendant ces temps, nous proposons de l'écoute, éventuellement de l'orientation mais aussi du jeu et de l'animation. A la sortie du premier confinement, les gens nous ont vraiment exprimé une satisfaction de pouvoir se remettre en lien et de trouver ce type de proposition sur notre territoire. Une bouffée d'oxygène et de chaleur humaine. Nous avons pour objectif de continuer d'aller vers les gens en itinérance avec la caravane.

Le département de la Charente Maritime, par son financement de la DAC, renforce et permet la professionnalisation de l'animation des ateliers adultes. Nous avons besoin de ce financement de manière pérenne pour consolider l'équilibre budgétaire de l'association. Nous souhaitons ainsi maintenir une qualité dans l'accueil des nouveaux habitants, une rigueur professionnelle et un recul sur notre action et notre influence sur le fonctionnement des personnes accompagnées.

L'accompagnement social des familles de Gens du Voyage

Les familles accompagnées sont les mêmes depuis de nombreuses années et il n'y a que peu de mouvements. Cette dynamique a été accentuée par la COVID 19 et nous avons même eut des familles qui ne sont pas venues par peur de la contamination. Cela explique la baisse du nombre d'accompagnement, baisse associée à une plus grande autonomie des familles.

Le Centre d'Animation et de Citoyenneté reste donc identifié par l'ensemble des familles comme un lieu ressource, que ce soit pour les problématiques individuelles et quotidiennes mais aussi pour répondre à des besoins ponctuels de participation à des actions collectives.

Ces actions collectives ont été stoppées par l'épidémie de COVID 19 mais le lien a été maintenu en intervenant directement sur les lieux de vie des familles, à la fois comme référent local ARS (distribution de masque et de gel hydroalcoolique pour les familles cas contacts) mais aussi par des visites de courtoisie pour prendre des nouvelles et maintenir le lien.

Sur l'ensemble des périodes de confinement, un lien physique, par le déplacement de l'accompagnateur social sur les terrains, a été maintenu avec les familles des grands lieux de stationnement identifiés, qu'ils soient légaux ou non et sur certains terrains privés à la demande des familles.

Sur l'année 2020, l'accompagnement social des familles de gens du voyage a bénéficié de 7 jours de chômage partiel. Cela correspond à la période de flottement professionnelle créé par le premier confinement en mars 2020.

Toutes nos actions socio-culturelles, à destination des habitants de Surgères n'ont pas pu être réalisées. Ces occasions manquées de rencontres, sorties familles mais aussi d'accueils de quartier pour l'enfance et la jeunesse, de spectacles des scènes d'été, étaient attendues par les familles de voyageurs qui y prennent un réel plaisir et y font des rencontres en dehors de leur réseau familial.

Nous sentons pour certains voyageurs un véritable replis sur soi qui entraîne une mise à l'écart et une forme de déprime. Ils n'ont plus l'envie de lien ni de rencontre, ils sont pris dans une angoisse généralisée par l'épidémie mais ont, en plus, perdu l'ouverture à l'autre, la dynamique de l'échange initié ces dernières années.

L'année 2020 et les nouvelles élections municipales ont vu arriver de nouveaux élus communautaires et une nouvelle commission communautaire très importante pour nous, une commission sur l'aménagement de terrains familiaux.

Cette commission spécifique de la CDC Aunis Sud doit démarrer l'étude et ensuite porter la réalisation des 15 terrains familiaux, identifiés par le Schéma départemental sur Aunis Sud. La première réunion a eut lieu en décembre 2020 et elle a permis de cadrer la compétence de cette commission, de définir les besoins des familles et les possibilités qu'offrent le territoire.

Il y a eut plusieurs changements de zonage lors de la création du PLUI-H qui a permis de régulariser des situation individuelles mais aussi de cibler de nouveau lieux pour la construction de futurs terrains familiaux.

Sur 2020, il y a toujours une vingtaine de famille qui n'ont pas de solution perenne de stationnement et parmi elles, une quinzaine qui ont un besoin réel de soutien par la construction de terrains familiaux. Les autres familles ont les moyens d'acheter un terrain et de l'aménager mais elles doivent être soutenue par des municipalités pour leur donner la possibilité d'acheter un terrain sur lequel elles peuvent vivre en caravane sans avoir à déposer de permis de construire pour une maison (zone spécifique GDV).

Les familles accompagnées par le CAC restent des familles précaires, bénéficiaires des minimas sociaux. La situation des plus précaires d'entre elles (bénéficiaire du RSA) ne s'améliore pas avec la COVID 19 qui a accentué encore d'un cran les situations de précarité (fin des petits contrats, du système de la débrouille...), comme pour l'ensemble des familles du territoire français.

Nos partenaires principaux restent la DT de Surgères, le CIAS Aunis Sud, la CdC Aunis Sud, le CCAS de Surgères et VAGO ainsi que l'Assistante sociale spécialisée de la CAF.

Les actions partenariales avec la DT de Surgères sont basées sur le travail en concertation pour accompagner les situations des familles les plus précaires afin de construire des solutions individualisées et adaptées.

Lorsque la personne relève du droit commun elle se rend directement au service social sans avoir à être accompagnée par le professionnel du CAC. L'intervention de l'accompagnateur social se fait surtout pour régulariser, arranger, négocier, des situations rendues difficiles par :

- la non maîtrise des savoirs de base et la non conservation des documents nécessaires.
- la régularisation de situations consécutives à une erreur de déclaration, une omission ou une non déclaration volontaire.
- l'obligation de procéder par la dématérialisation, sans la possibilité de rencontrer quelqu'un (ANTS...)

Ces interventions représentent toujours la majorité du temps de travail du professionnel même si, en nombre de personne accompagnées, cela représente moins de 25 % des familles. En effet, même si elles sont moins nombreuses, les personnes accompagnées sur les démarches quotidiennes nécessitent un investissement plus important du professionnel et des autres collègues du CAC.

Une présence régulière pour les rassurer ou leur permettre de respecter les rendez-vous est très importante. (situations toujours très complexes et souvent hors délais)

Le changement de règlement des dossier de prêt de la CAF pour l'achat de caravanes reste la principale raison de la diminution des demandes d'achats de caravanes, celles-ci ne pouvant plus aboutir aussi facilement qu'avant.

Les contraintes de recherche de financements complémentaires mettent encore les familles les plus précaires et qui auraient le plus besoin de ces aides à l'amélioration des conditions de vie, dans une situation d'échec et de résignation.

Nous avons continué à approfondir notre lien avec les deux chantiers d'insertion du territoire et particulièrement Aunis GD pour maintenir le niveau d'embauche de personnes issues des Voyageurs au sein de leur équipes.

Au delà du soutien dans le quotidien et sur le terrain pour résoudre les difficultés de recrutements nous pouvons proposer notre atelier de soutien aux savoirs de base. Pour construire le projet de formation des personnes accompagnées au sein du chantier d'insertion nous travaillons des propositions avec les Pictons de Marans lorsque les Voyageurs ne peuvent bénéficier des solutions proposées ou souhaitent augmenter leurs heures de formation.

Le lien avec le collègue H. de Fonsèque, l'équipe d'encadrement ayant changé en 2020, est travaillé en collaboration avec l'animateur de prévention du CAC, l'animateur jeunesse et le coordinateur du secteur pour mieux se connaître et mieux travailler ensemble.

L'efficacité de nos propositions passe par une meilleure connaissance mutuelle et la prise en compte, par les professionnels de la cité scolaire, de l'importance de la prévention. Elle repose aussi sur le travail en amont avec les professionnels extérieurs au collège dans la résolutions des conflits ou des décrochages.

L'accompagnement social au sein de la vie associative !

La dynamique de la vie associative du Centre d'Animation et de Citoyenneté, l'ouverture aux populations, l'attention particulière portée aux plus démunis et aux personnes discriminées, l'adaptabilité et la capacité de mobilisation de forces bénévoles pour répondre de manière individuelle ou collective à des problématiques spécifiques constituent notre grande force.

Ces différentes qualités sont renforcées par la confiance apportée au CAC par les familles de voyageurs (et pas seulement au professionnel de l'accompagnement social des familles de Gens du Voyage), conséquence d'une relation basée sur l'écoute mutuelle, la curiosité et le respect de chacun.

Après 2 années d'émulation et d'échanges produits par la diffusion du film « nous les voyageurs... », qui a permis la rencontre entre des élus et des représentants des familles de voyageurs, il n'y a pas eu de mobilisation politique et de soutien à la mise en œuvre de terrains familiaux pour les familles de voyageurs.

Les investissements personnels de certains voyageurs, par leurs échanges avec les politiques, la présentation de leur point de vue et la défense de leur besoins à permis de prendre en compte ces échanges dans la construction de la commission communautaire d'Aunis Sud en charge de la construction des terrains familiaux.

De nombreux maires ont changé suite aux dernières élections et nous allons reprendre tout ce travail de rencontre, d'explication et d'échanges au sein du conseil communautaire d'Aunis Sud

Ce portage politique reste toujours majoritairement déléguée à l'accompagnateur social et au Centre d'Animation et de Citoyenneté plus largement. Les administrateurs du centre socio-culturel ainsi que des bénévoles investis dans la lutte contre les discriminations apportent un soutien aux familles.

Les familles concernées par les problèmes de stationnement illicite ne se mobilisent toujours pas sur cette question. Les familles les plus précaires sont trop prises dans leur problématiques financières, de stationnement ou familiales du quotidien pour pouvoir prendre le recul nécessaire à l'investissement politique.

La reconstruction d'un collectif représentatif des voyageurs reste une mission principale de l'accompagnateur social et est la feuille de route du nouveau collègue en charge de cette action spécifique du Centre d'Animation et de Citoyenneté.

Le rôle de la « Bouti’CAC »

La « Boutique » est pour notre association un **espace de lien social** autant que **d’utilité sociale**. C’est aussi un lieu de premier contact avec la population.

C’est un lieu de rencontre et d’échanges ainsi qu’une réponse aux besoins de premières nécessités pour les habitants d’Aunis Sud, en précarité ou qui souhaitent avoir un impact positif sur l’environnement par le réemploi.

Cet espace solidaire rempli ainsi d’autres fonctions, puisqu’il est aussi inscrit dans la réponse globale de la gestion des déchets. Ce qui est récupéré et trié par l’équipe de bénévoles/salariées représente autant d’objets qui sont directement recyclés et réemployés. Les usagers sont aussi sensibilisés au réemploi des objets et des matières.

L’impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement de la Boutique

Durant la première et deuxième périodes de confinement de mars à mai et novembre 2020, Bouti’CAC, comme tout autre magasin ne relevant pas de 1^{ère} nécessité a été fermé et les salariés ont dû être en activité partielle pour réduire le coût de fonctionnement de la boutique.

Cette période a été propice à l’engagement associatif et solidaire dans la fabrication de masques. Nous avons été partenaire avec Picaillon (par l’intermédiaire de Cyclad) et l’Accorderie de Surgères par le don de matières premières pour la confection de masques (ressources provenant de notre boutique solidaire).

Nous avons également mobilisé des bénévoles dans la fabrication de masques. Pour cela nous leur apportons le matériels nécessaire (tissus, fils, machine à coudre pour ceux qui n’en avaient pas...). Cette fabrication (CAC environ 250 masques) a permis de donner des masques régulièrement à notre public.

La situation particulière de la COVID 19 a eu un impact important sur l’activité de Bouti’CAC. En effet, au-delà de la fermeture complète pendant les 3 mois de confinement sur l’année, la dynamique qui se mettait en place suite à notre déménagement a connu un coup d’arrêt.

Même si nous avons toujours des clients réguliers, le chiffre d'affaire n'a pas retrouvé son niveau de 2019. Les clients sont plus frileux à venir faire leurs achats, même si nous avons mis en place les conditions sanitaires nécessaires pour accueillir clients et bénévoles en toute sécurité. Un nombre important de nos habitués sont des personnes âgées et/ou à risque présentant des facteurs de comorbidité (diabète, obésité, manque d'activité physique...)

Le fonctionnement de la Bouti'CAC :

Le déménagement réalisé en juin 2019 a fortement mobilisé l'équipe de salariés du CAC ainsi que les bénévoles et les administrateurs de la structure. Cet investissement collectif montre l'importance de ce lieu pour l'ensemble des acteurs du CAC.

Une « commission technique » se réunit tous les 2 mois. Elle est composée des trois salariés (2,30 équivalents temps plein) de la boutique, du Directeur, de la gestionnaire et de membres du CA. L'objectif de cette commission est le suivi économique et l'organisation interne de la Boutique.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement du bénévole, un livret d'accueil du bénévole a été construit collectivement.

La boutique accueille toujours ponctuellement des « stagiaires » orientés par le service social du département et/ou la Mission Locale dans le cadre de l'aide financière au permis de conduire.

L'équipe de bénévoles se réunit une fois tous les deux mois. L'animation est assurée par le directeur, l'équipe professionnelle et d'administrateurs avec l'objectif que cet espace d'organisation soit respectueux des personnes en accordant une large place à la promotion des compétences de chacun.

Cette action collective s'inscrit dans une démarche d'éducation Populaire dans le sens où l'engagement bénévole est restitué dans un contexte plus global que ce soit au sein de l'association et dans l'environnement social. Sur 2020, forts de notre réorganisation et de la construction d'un livret d'accueil des bénévoles, nous avons encore plus mis en avant cette démarche et remis le bénévole au cœur de cette action.

12 bénévoles sont toujours mobilisés en moyenne chaque semaine et sur des durées très différentes. Le temps de présence annuel des bénévoles représente en moyenne 1,5 équivalent temps plein.

Les ressources de la Bouti'CAC

Evolution économique Bouti'Cac

	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'affaire	50900	53038	53029	63014	42305
Nombre total achats sur l'année	7800	8113	8272	8987	5228
Nombre de jours d'ouverture	185	187	197	228	191
Nombre moyen d'achat par jour	42	43	42	39	27
% du CA meuble par rapport au CA Total	24%	22%	21%	19,5%	16 %
% du CA vêtements par rapport au CA Total	30%	31%	31%	32%	30 %

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il faut être adhérent à l'association pour pouvoir acheter à la boutique. En 2020, il y a eu 310 adhésions au sein de la boutique. Cette pratique est maintenant normalisée et nous permet de comptabiliser plus efficacement le nombre d'utilisateurs de la boutique.

Les dons

Nous avons dû stopper l'accueil de dons et les réguler ensuite. Nous récoltons les dons des habitants seulement le mercredi matin et sinon sur rendez-vous avec une professionnelle en dehors des heures d'ouverture de la Bouti'CAC.

Ce changement d'organisation a été difficile pour nos donateurs qui avaient pour habitude de venir durant les heures d'ouverture boutique. Nous avons profité de ce changement d'organisation pour avoir un regard plus exigeant sur la qualité du don. Nous avons moins d'objets mais de meilleure qualité, nous ne sommes plus la déchetterie bis...

Côté meuble

Notre ressource principale est le dépôt sur place (don des usagers) et quelques enlèvements auprès de particuliers. En 2020, nous avons dû mettre en place un protocole particulier afin de garantir le respect des règles sanitaires.

Nous ne proposons plus autant de déménagements ou de vide maison car nous devons conserver les objets pendant plusieurs jours avant de les mettre en vente. Cette zone tampon de stockage ne nous permet pas d'accueillir tous les dons consécutifs à un vide maison.

Les déménagements sont une action de proximité aux habitants de la communauté de communes Aunis Sud et répond véritablement à un besoin spécifique des personnes isolées et non mobiles ainsi qu'aux personnes âgées. Nous proposons quelques déménagements, au cas par cas, en lien avec les curatelles ou les adhérents habitués du CAC.

Les déménagements ou vide maisons permettent la réinsertion dans l'emploi d'une personne de façon ponctuelle par une association d'intérim d'insertion. Celle-ci est encadrée par une professionnelle de la boutique.

Côté vêtement

Le déménagement n'a pas permis de réinstaller la borne du Relais qui était située à côté de la Boutique (pas d'emplacement). Par contre, les dons arrivent toujours par les particuliers lors des jours d'ouverture aux dons.

En 2020, nous avons dû stopper notre accueil de dons pour deux raisons :

- le Relais 17, impacté par la crise du COVID 19 a été surchargé de vêtements et n'était pas en capacité de les acheminer. En conséquence, nous n'avons pu emmener notre surplus au Relais sur les périodes d'avril à mi-juin.
- La boutique a été fermée durant les confinements et notre stock de vêtements a augmenté énormément et les ventes ont diminuées. Les dons ont été interrompus le temps d'écouler le trop plein.

Côté livre

La place du livre est de plus en plus importante au sein de la boutique. Le déménagement a permis leur mise en valeur. Un groupe de bénévoles s'attache à gérer au mieux cet approvisionnement. En 2020, aucun déballage de livres n'a eu lieu sur la place publique. Les livres étant mis à disposition avec une participation libre, ces déballages ne respectent absolument pas les conditions sanitaires.

Le service de mobilité : location de scooters et atelier de réparation 2 roues :

Le diagnostic mobilité

Le département a mis en place un protocole pour les personnes pouvant bénéficier d'une aide financière en lien avec une problématique de mobilité. Cet outil supplémentaire vise à pointer le besoin de la personne et d'y répondre. Cette action a été mise en place en 2016 à la demande du Département. Ces diagnostics sont réalisés sous prescription du service social.

Les orientations

En 2019, le nombre d'orientations a été fortement en baisse. Seul 11 personnes ont bénéficié d'un diagnostic mobilité.

En 2020, nous n'avons reçu aucune prescription, ce qui implique qu'aucun diagnostic n'a été effectué.

Est-ce que cela se traduit par l'absence d'aide financière sur le territoire dans le cadre de la mobilité ?

Ou bien

Est-ce une modification du parcours pour une demande d'aide financière liée à la mobilité ?

La crise sanitaire en 2020 avec les confinements et le télétravail a certainement dû accroître les difficultés d'accompagnement des personnes. Les demandes d'accompagnement de transport vers des distributions telles que la banque alimentaire ou les Restos du cœur, montrent que les problématiques de la mobilité et de la précarité sont toujours présentes et qu'elles se sont même accrues en 2020.

La location de scooters pour des besoins professionnels

La question de la mobilité et ses conséquences sur l'isolement ont toujours été une préoccupation majeure au CAC.

S'il y a une différence entre la vie dans « le rural » et dans « l'urbain », la capacité de la personne à se déplacer en est une.

Le Département nous a accompagnés dès le début de l'action, par le financement d'un poste d'animateur dans le cadre de l'accompagnement des personnes. La communauté de communes Aunis Sud ainsi que la MSA viennent compléter le besoin financier de cette action.

Depuis quelques années, les modalités de financement du Département ont changé. Le soutien financier ne prend plus en compte nos charges structurelles mis en place pour la réalisation de cette action. Le financement actuel est soumis à des objectifs d'accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA.

Cette modification dans les critères d'attribution de subvention engendre, depuis plusieurs années, des difficultés financières sur la mise en œuvre de cette action. Pour autant, notre public reste inchangé. Nous répondons toujours aux problématiques de mobilité dans le cadre du champ socioprofessionnel pour les personnes précaires.

Le service répond toujours à un besoin important sur le territoire. 34 personnes sont accompagnées sur 2020 pour une flotte moyenne de 23 scooters. Nous sommes toujours sur un taux d'utilisation de 72 % de nos scooters malgré la situation sanitaire difficile.

Nous répondons aux besoins spécifiques de citoyens en situation de précarité. Les personnes qui utilisent le service de location de scooter n'auraient pu aller travailler ou se former sans cette solution de mobilité.

Les scooters proposés à la location :

De plus en plus de SYM Orbit II (17 sur nos 23 scooters actuels) constituent notre parc en décembre 2020

Nous avons donc acheté 3 nouveaux scooters sur 2020 et vendu 4 SCOOTERS Kymko à des salariés en contrat précaire dont un bénéficiaire du RSA.

Nous gérons nos commandes de nouveaux scooters toujours en fonction de la demande. En 2020, nous avons eu des difficultés d'approvisionnement du fait de la fermeture des frontières et des échanges internationaux au plus fort de la crise de la COVID 19. Ce problème d'approvisionnement ne nous a pas permis de répondre à la demande sur une période 4 mois.

Le nombre de scooters sur l'année a varié de 23 à 29.

Le taux d'utilisation des scooters est de 72 % contre 73 % en 2019 soit une baisse de 1% par rapport à 2019. Les demandes de location de scooter ont des périodicités saisonnières et il est souvent difficile de faire coïncider les demandes et les scooters disponibles.

Malgré la situation sanitaire difficile et le confinement des salariés, nous avons tenu à répondre présent pour les personnes qui ont continué à travailler. Nous avons également laissé l'utilisation du service aux personnes ayant perdu leur travail ou se retrouvant au chômage partiel durant le confinement.

Il nous paraissait important de ne pas créer une source supplémentaire d'isolement et de permettre à ces personnes de conserver une autonomie de déplacement. Nous avons tenu compte de leur perte d'emploi par la gratuité de la location sur une période de un mois.

35 personnes ont utilisé le service de location en 2020 soit une baisse de 13 personnes qui est essentiellement due à la crise sanitaire mais aussi à l'arrêt de nos diagnostics initiaux mobilité. Le service fonctionne bien avec ce nombre de scooters et nous permet de proposer un service de qualité aux locataires.

16 contrats ont été réalisés par mois en moyenne soit 190 sur l'année. On note encore une fois une forte influence du premier confinement où l'activité économique s'est fortement arrêtée.

164 Jours est la durée moyenne d'utilisation par usager soit une augmentation de 2 mois qui est expliquée là aussi par le maintien des locations pendant le confinement. Les locataires n'ont pas changé pendant cette période. Cette action répond donc à un besoin concret de mobilité des utilisateurs mais une solution alternative est cherchée rapidement avec eux afin de limiter la durée de location de chaque utilisateur.

Ventes de scooters et vélos :

La vente de véhicule permet à l'utilisateur d'acquérir de l'autonomie sur du long terme.

4 ventes de scooters ont été réalisées durant l'année dont 3 ventes auprès des personnes louant un scooter. Notre capacité d'arrangement financier pour les ventes nous permet de trouver des solutions pour les publics les plus précaires. Nous avons eu moins de ventes cette année car nous n'avons pu renouveler notre parc comme les années antérieures (difficulté d'approvisionnement liée à la crise sanitaire).

Nous ne vendons plus les vélos directement à l'atelier mais sur notre boutique solidaire, La Bouti'CAC. Nous avons vendu une trentaine de vélos mais nous ne sommes pas en capacité d'analyser le public destinataire. Nous pouvons dire que le vélo répond à un besoin de mobilité de proximité.

Atelier de réparation 2 roues :

10 réparations de scooters et vélos hors parc. Notre mécanicien étant personne à risque, nous avons fermé l'atelier aux autres utilisateurs durant une grande majorité de l'année, ce qui explique cette forte baisse de réparations.

Nous ne proposons plus de prêt de véhicules car ceux-ci entraînent des coûts d'entretien supplémentaires importants qui ne sont pas financés. Même si ces mises à disposition, gratuites ou à très faible coût peuvent répondre à un besoin d'habitants du territoire, nous ne pouvons plus proposer ce service.

L'atelier préparatoire au code de la route :

Créé en septembre 2017, cet atelier répond à un besoin d'accompagnement dans l'apprentissage du code de la route, apprentissage qu'il est parfois très compliqué d'acquérir dans une auto-école marchande. Les personnes participantes à cet atelier sont tous bénéficiaires du RSA ou orientées par des partenaires accompagnant des bénéficiaires du RSA.

Les temps de cours théoriques collectifs ne répondent finalement pas aux besoins des personnes car les difficultés rencontrées par les participants inscrits ne sont pas dues aux savoirs de base mais au manque de confiance en soi et à la peur du collectif en auto-école. Nous avons donc orienté une grande partie des participants sur les ateliers de naturopathie proposés par le CAC afin qu'ils trouvent des moyens naturels de lutter contre le stress et l'angoisse.

Une part importante de l'action a été d'accompagner les participants dans leurs démarches administratives afin de passer le code en candidat libre.

Depuis 2020, nous ne proposons plus cette action. L'arrêt de celle-ci repose d'une part, sur la réorientation des personnes sur la gestion de leur problématique, et d'autre part, sur la diminution de notre masse salariale.

Sur les 35 personnes accompagnées dans leur besoin de mobilité :

29 habitent Aunis Sud soit plus de 84 %

14 usagers de moins de 25 ans : soit 41 %. Si on ajoute à ce chiffre, les usagers ayant entre 26 et 30 ans, le pourcentage passe à 65%.

Pour ce public, l'utilisation du service est liée au premier emploi. Il permet de se donner le temps d'envisager le passage du permis de conduire puis l'achat d'une voiture. On remarque un fort rajeunissement de la population de nos locataires.

Sur ces 35 personnes :

- 7 usagers sont bénéficiaires du Rsa,
- 7 personnes en insertion professionnelle.

Les structures d'insertion par l'économie se mettent en lien directement avec nous afin de répondre aux problématiques de transport de leurs salariés. Le service est identifié sur les deux CDC Aunis Sud et Aunis Atlantique comme un outil répondant aux besoins des salariés accompagnés.

Axes de sécurité : Nous continuons nos actions pour la protection de la personne par la vente de casque et la vérification gratuite des points de sécurité des scooters ou vélos de notre parc, ainsi que pour les personnes possédant leur propre véhicule.

En lien avec la gendarmerie, le mécanicien et l'animateur jeunesse, nous procédons comme les années antérieures à une matinée de sensibilisation auprès des jeunes de la cité scolaire de Surgères en vérifiant les points de sécurité de leur vélo.

Pour les élèves qui n'ont pas de moyen d'éclairage, un kit de lumière leur est fourni gratuitement à cette occasion tout en insistant sur l'importance d'être bien vu lorsqu'il fait nuit.

Autres actions :

- L'organisation d'un système de transport collectif dans le cadre de nos propositions d'activités. Ce service est assuré par l'animateur référent avec une participation minimale des participants
- Les vide maisons ou livraisons de meubles à domicile : En 2020, du fait de la crise sanitaire, il n'y a eu que 2 vide maisons et 10 livraisons de meubles.
- Soutien au permis de conduire : Dans le cadre du dispositif « aide au permis de conduire », nous accueillons des personnes, jeunes ou adultes en insertion dans la réalisation des heures de bénévolat. Cet engagement s'effectue dans notre boutique solidaire « Bouti'CAC »

Partenariat :

- Mission locale, conseillères,
- CIAS d'Aunis Sud, responsable épicerie sociale,
- CIAS d'Aunis Sud, coordinatrice,
- Service social,
- Secours catholique Surgères et Aigrefeuille,
- Chantiers d'insertion AunisGD, Directrice,
- Intérim d'insertion Aide à l'Emploi, Coordinatrice,
- MSA, Conseillé.

Le fonctionnement de notre service :

Un professionnel d'accueil (5h hebdomadaire) qui est formé à l'accueil et au suivi administratif des contrats de location. Il procède aux renouvellements de contrats des locataires inscrits.

Un professionnel qui « sécurise » le prêt des véhicules pour environ 1 jour par semaine. Il procède à l'accompagnement des usagers, à l'intervention d'urgence si nécessaire, au suivi de l'entretien et des relations avec le mécanicien.

Il accompagne surtout certains usagers dans les démarches administratives et techniques pour l'acquisition d'une voiture ou bien pour des démarches pour une aide au permis de conduire et est le référent lors du premier entretien avec les locataires.

Un mécanicien à 17h30 hebdo qui assure l'entretien de notre parc de scooters, la réparation de vélos pour la vente et également les réparations de vélos et scooters pour personnes lambda.

Un professionnel gestionnaire 0.20 temps plein : suivi des contrats, gestion du parc (vente, achat), relation avec les fournisseurs, relation avec les partenaires, recherche et mise en œuvre de modalités opérationnelles avec l'utilisateur dans le cadre de ventes ou de difficultés de paiement, mise en place de l'atelier 2 roues.

Une commission (interne) mobilité constituée de trois administrateurs, du directeur, et des professionnels cités plus haut.

C'est dans ce cadre que sont prises les décisions concernant les réponses à apporter à certains dysfonctionnements (impayés, etc.), les décisions concernant les contraintes économiques (équilibre financier du service), les décisions concernant les règles de fonctionnement (contenu du contrat, niveau de caution, etc.).

Les questionnements sur la dématérialisation et l'accès aux droits

Cette situation sanitaire particulière et le confinement qui en a résulté nous ont amené à avoir des retours de plusieurs habitants sur leur besoin de mieux maîtriser l'outil informatique. Au delà d'un moyen de communication important, l'outil informatique peut aussi apporter un recours à l'accès aux droits et au lancement de démarches administratives pour sortir de situations fragiles.

Il est essentiel de bien définir le rôle et la place de l'association, d'un Centre Social et Culturel, dans l'accompagnement à la dématérialisation de la vie des citoyens.

Nous avons, en fin d'année 2020, manifesté notre intérêt pour porter une action de bus itinérant qui viendrait en aide aux habitants dans leurs démarches administratives en se déplaçant sur les territoires les plus éloignés des services publics.

Cette proposition répondait pour nous à deux besoins, avoir du lien et accéder à ces droits pour les habitants et pour le centre social c'était un bon moyen de prise de contact et de construction de lien avec des habitants que l'on ne voit pas forcément sur nos actions.

Nous avons donc proposé un pré-projet qui mettait un/e professionnel/le en responsabilité de la mission et dont les compétences professionnelles seraient le lien social. Dans la rencontre, ce/tte professionnel/le pouvait identifier le besoin et orienter ou lancer les démarches avec la personne pour lui permettre de sortir de sa situation compliquée.

L'objectif du centre social est avant tout d'entrer en lien avec les habitants, d'être connu et reconnu par les citoyens et pouvoir recevoir les besoins, les envies et les énergies de ces citoyens.

Nous ne pouvions pas respecter les contraintes administratives et de mise à disposition de professionnel/le/s imposées par l'appel d'offre mais il nous semblait essentiel d'affirmer notre spécificité et notre envie de ne pas être un « service publique bis » ou une antenne des services de l'État. Nous sommes un Centre Socioculturel qui crée du lien avec les habitants et qui peut utiliser la dématérialisation des démarches, l'accès au droit commun comme outil de la relation et de la construction d'une relation d'aide et de confiance.

Nous souhaitons organiser des temps de formation aux personnes qui souhaitent devenir autonomes dans leur pratique de l'outil informatique mais aussi qui souhaitent avoir les grilles de lectures des dangers qu'ils peuvent courir sur Internet (SPAM, Malware, Fishing, arnaques, logiciel gratuits où la valeur marchande est portée sur les données récoltées...).

Au delà de la maîtrise des logiciels et des programmes informatique, la vraie question qui nous est apparue à travers nos questionnements sur l'outil informatique est de savoir en quoi cet outil reste utile et libérateur pour le citoyen et où il devient un danger ou une menace pour la liberté et le libre arbitre de chacun.

Nous sentons bien qu'il y a un fort mouvement dans le développement des toutes ces nouvelles technologies et nous ne sommes pas en train de dire qu'il ne faut surtout pas aller dans ce sens.

Nous pensons qu'il ne faut pas se lancer tête baissée sur ces dispositifs, non financés sur le long terme, organisés et développés dans l'urgence sans se poser la question du pourquoi avant celle du comment.

Ces questions importantes vont alimenter nos échanges autour de la construction de notre prochain Projet Social dont l'évaluation a été repoussée fin février 2021 et la construction fin d'année 2021.

Comme un pied de nez à nos remarques précédentes, des temps associatifs en visio, en itinérance ou aussi avec des outils dématérialisés vont nous permettre de partager au maximum cette construction d'un document qui sera notre fil rouge sur les quatre prochaines années.